

## Cours de langue professionnels (B2)

### En quoi consistent les cours d'allemand professionnels ?

Ces cours se décomposent en 400 à 500 sessions de 45 minutes chacune. Ces types de cours peuvent correspondre aux niveaux B2. Le cours de langue professionnelle ne permet pas d'atteindre un niveau linguistique supérieur à B2.

Dans ces cours, vous êtes préparé(e) au marché du travail allemand et apprenez des connaissances d'allemand liées à votre profession. Vous apprenez par exemple comment communiquer avec vos collègues et vos supérieurs ou comment entrer en contact avec les clients. Ces cours peuvent être suivis en cours d'emploi, pendant la reconnaissance professionnelle, la formation ou la mesure de qualification professionnelle ou servir de préparation à l'entrée dans la vie professionnelle en Allemagne.

Vous trouverez de plus amples informations ici :  [BAMF : Fiche d'information sur les cours de langues professionnels](#) (disponible en 15 langues).

### Puis-je participer à un cours de langue professionnelle ?

Pour participer à un cours de langue professionnelle, vous devez soit avoir déjà participé à un  [cours d'intégration](#), soit justifier de connaissances linguistiques de niveau B1.

Les cours de langue professionnelles sont subventionnés par l'Office fédéral de l'immigration et des réfugiés (BAMF). Par conséquent, vous devez obtenir une autorisation pour participer. L'autorisation est appelée "Berechtigungsschein" (certificat d'autorisation).

### Comment obtenir un certificat d'autorisation pour un cours de langue à des fins professionnelles ?

- Si vous recevez l'allocation citoyenneté ("Bürgergeld") du  [Jobcenter](#), vous pouvez obtenir une autorisation de participation auprès de votre personne de contact responsable de la gestion des cas. La participation au cours est alors gratuite pour vous.
- Si vous n'êtes pas employé et ne recevez **pas** d'allocation de garantie du Jobcenter, vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi auprès de  [l'agence pour l'emploi](#) et vous renseigner sur votre droit à un cours de langue professionnelle.
- Si vous êtes employé(e) assujetti(e) à la sécurité sociale, vous pouvez vous-même faire une  [demande d'admission au cours de langue professionnelle auprès du BAMF](#). Si votre revenu annuel imposable est supérieur à 20.000 euros en cas d'imposition individuelle ou à 40.000 euros en cas d'imposition commune avec votre conjoint(e), vous devez payer une contribution aux frais.

### Comment s'inscrire à un cours de langue professionnelle ?

Avec le certificat d'autorisation, vous pouvez vous inscrire auprès d'un prestataire de cours certifié de votre choix:  [Kursnet : Recherche d'un cours de langue professionnelle](#) (en allemand)

 [Le Bureau pour l'intégration du Landratsamt de Munich](#) vous aidera volontiers à faire la demande d'un certificat d'autorisation et à trouver un cours de langue approprié. Vous y serez également conseillé si vous n'avez pas accès à un cours de langue professionnelle et si vous

---

souhaitez vous informer sur d'autres possibilités d'apprendre l'allemand.